

**MODIFICATION AU TRAITEMENT DE
L'INVENTAIRE POUR LE SERVICE DE
FOURNITURE DE GAZ NATUREL À PRIX FIXE**

1 **1 CONTEXTE**

2 L'établissement d'une mécanique permettant à la clientèle de s'approvisionner pour leur
3 fourniture de gaz naturel à prix fixe a débuté dans le dossier tarifaire 2004. Le nombre de clients
4 et le volume de fourniture transféré vers ce service a été faible dans la première année, puis il a
5 augmenté rapidement de 2005 jusqu'à 2007 pour se stabiliser autour de 7 000 clients et d'un
6 volume de 290 10⁶m³.

7 La majorité des contrats établis entre la clientèle de Société en commandite Gaz Métro
8 (« Gaz Métro ») et les fournisseurs de gaz naturel à prix fixe ont une durée de cinq ans.
9 Quelques contrats sont donc venus à échéance en 2009, soit cinq ans après l'introduction du
10 service en 2004. Par contre, en 2010, un nombre important de contrats ont été renouvelés.

11 L'échéance d'un grand nombre de contrats à prix fixe en 2010 a permis de mettre en lumière
12 une lacune au niveau des modalités du traitement tel que décrit à l'article 15.1.2 des *Conditions*
13 *de service et Tarif « Ajustements reliés aux inventaires – Entente de fourniture à prix fixe »*.
14 Cette lacune amène Gaz Métro à proposer des modifications aux modalités en place ainsi qu'un
15 correctif pour le redressement de la situation passée.

16 **2 MÉTHODOLOGIE ACTUELLE**

17 Dans le dossier R-3510-2003, Gaz Métro-11, Document 5, p. 22, Gaz Métro indiquait que :

18 « Les clients qui auront choisi de se procurer leur molécule à prix fixe auprès d'un
19 fournisseur spécifique ne devraient plus subir de fluctuation dans la valeur de l'inventaire.
20 En effet le coût d'acquisition de la fourniture sera toujours le même que le prix de vente
21 pendant la période contractuelle (sauf dans certains cas particuliers prévus à la section« 6.7
22 Accessibilité » du présent document). L'inventaire du client ne subira donc plus de variation
23 de valeur résultant d'un changement de prix. » (Nous soulignons)

24 Par contre, lorsque les contrats de gaz à prix fixe sont venus à échéance, Gaz Métro a constaté
25 une lacune dans cette méthodologie. Afin de bien illustrer la problématique, il importe de revenir
26 sur le traitement de l'inventaire des clients à prix fixe.

1 Lorsqu'un client transfère son approvisionnement du gaz de réseau vers le gaz à prix fixe, il doit
 2 garder un inventaire lui permettant de s'équilibrer durant l'hiver. Gaz Métro réserve alors, dans
 3 son gaz de réseau, une portion en inventaire pour les besoins d'équilibrage du client. La valeur
 4 financière de cette portion est réévaluée à la valeur du contrat de prix fixe signé par le client et
 5 la différence de valeur entre ce prix fixe et le prix du gaz de réseau est inscrite dans un compte
 6 de frais reportés. Selon la méthodologie autorisée, lors du retour des clients au service de gaz
 7 de réseau, la portion inscrite dans le compte de frais reportés doit être renversée pour ramener
 8 la valeur de l'inventaire au prix de gaz de réseau. Les clients du service de fourniture à prix fixe
 9 équilibrant sur l'année leurs livraisons à leurs consommations, le total de volume en inventaire
 10 de gaz de réseau au début et à la fin du contrat est par conséquent maintenu.

11 C'est lors du retour de l'inventaire vers le service de gaz de réseau qu'une lacune a été
 12 observée. En effet, la valeur économique de l'inventaire entre le moment du transfert du volume
 13 à l'inventaire à prix fixe et le moment du retour de cet inventaire au gaz réseau n'est pas la
 14 même. Voici un exemple de l'écart qui se crée dans le compte de frais reportés :

| Transfert d'un client qui nécessite 1000 m³ d'inventaire | | | | | | |
|--|-------------------------|--------------------|------------|-----------------------|--------------------|-----------|
| | Début du contrat | | | Fin du contrat | | |
| | m ³ | ¢ / m ³ | \$ | m ³ | ¢ / m ³ | \$ |
| Gaz Réseau | -1000 | 25 | -250 | 1000 | 20 | 200 |
| Gaz à prix fixe | 1000 | 28 | 280 | -1000 | 28 | -280 |
| Frais reportés | | | -30 | | | 80 |

15
 16 Dans cet exemple, un solde résiduel de 50 \$ demeure dans le compte de frais reportés, même
 17 si le client est retourné en fourniture de gaz de réseau. Sans intervention, cet écart va demeurer
 18 de façon permanente dans le compte de frais reportés.

19 **3 PROPOSITIONS**

20 La problématique énoncée ne se poserait pas si le client en fourniture de gaz à prix fixe achetait
 21 lui-même son inventaire, puisqu'il serait lui-même responsable de la variation du prix dans le
 22 temps. Cette solution paraît simple et efficace mais elle nécessiterait un investissement
 23 financier initial important de la part des clients pour transférer leur service de fourniture au gaz à

1 prix fixe. L'accessibilité pour la clientèle en serait donc réduite. De plus, une telle mesure serait
2 difficile d'application puisque beaucoup de clients bénéficient déjà du service dans sa forme
3 actuelle. Gaz Métro n'a donc pas retenu cette solution.

4 Étant donné que Gaz Métro veut préserver l'accessibilité pour les clients qui se qualifient pour
5 le service de prix fixe, la nouvelle proposition doit continuer d'offrir à la clientèle que leur
6 inventaire d'équilibrage soit constitué à partir du gaz de réseau. Toutefois, il semble approprié
7 que ces clients supportent la variation de la valeur économique de cet inventaire dans le temps.

8 Gaz Métro propose les modifications suivantes afin de capter et de facturer correctement la
9 variation de valeur de l'inventaire de gaz à prix fixe :

- 10 - Éliminer le transfert de la valeur différentielle entre le prix de gaz de réseau et le prix
11 fixe pour la portion d'inventaire réservée. Ainsi, l'inventaire constitué pour
12 l'équilibrage du client conserverait la valeur du gaz de réseau.
- 13 - Calculer la valeur de l'inventaire des clients à prix fixe en tenant compte de deux
14 portions distinctes : la portion de gaz de réseau réservée pour l'équilibrage des
15 clients à prix fixe et le solde net du déséquilibre à un moment précis entre les
16 livraisons et les réceptions des clients à prix fixe.
- 17 - Facturer ou créditer la variation de la valeur dans le temps pour l'inventaire de gaz
18 de réseau détenu pour les clients à prix fixe par le biais de l'ajustement d'inventaire
19 plutôt que de la laisser s'accumuler dans le compte de frais reportés.

20 Gaz Métro propose également, en tant que mesure correctrice rétrospective, de transférer le
21 solde résiduel accumulé dans le compte de frais reportés au compte de dévaluation d'inventaire
22 à prix fixe afin que ce solde soit facturé ou crédité à la clientèle de fourniture à prix fixe.

23 De plus, étant donné que la méthodologie proposée est identique à celle utilisée pour les clients
24 en gaz de réseau quant à la variation du prix mensuel de la fourniture, Gaz Métro propose
25 d'harmoniser ce traitement pour l'ajustement d'inventaire et d'intégrer dans la base de
26 tarification le compte de dévaluation d'inventaire de fourniture pour les clients en prix fixe.

1 **4 IMPACT SUR LA FACTURATION**

2 Afin de mesurer l'impact sur la facturation, Gaz Métro a dû reconstituer l'inventaire des clients
3 en fourniture de gaz à prix fixe en distinguant la portion de gaz de réseau réservée pour leur
4 équilibrage de la portion résultant de leur déséquilibre de livraisons et réceptions à un moment
5 précis. En date du 1^{er} octobre 2010, le solde résiduel du compte de frais reportés attribué à
6 l'écart de valeur sur leur portion réservée pour l'équilibrage s'élevait à 966 613 \$ créditeur
7 (montant à rembourser aux clients).

8 Si Gaz Métro avait appliqué sa proposition au 1^{er} octobre 2010, ce solde aurait été transféré
9 dans le compte de dévaluation, ce qui aurait amené un crédit moyen de 0,3 ¢/m³ consommé au
10 service de fourniture à prix fixe par le biais de l'ajustement d'inventaire.

11 Gaz Métro a également effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité de l'ajustement
12 d'inventaire pour le service de fourniture à prix fixe par rapport au mouvement du prix de gaz de
13 réseau. Voici un tableau détaillant la sensibilité de l'ajustement d'inventaire par rapport au
14 mouvement du prix du gaz de réseau pour la portion d'inventaire à prix fixe :

| Impact de la variation du prix du gaz de réseau sur le taux d'ajustement d'inventaire pour prix fixe | | | | | |
|--|---|--|-------------------------------------|---|---|
| Prix du gaz de réseau (¢ / m ³) | Variation du prix (¢ / m ³) | Inventaire gaz réseau (10 ⁶ m ³) pour prix fixe | Coût (Gain) sur inventaire (000 \$) | Consommation annuelle (10 ⁶ m ³) | Ajustement d'inventaire facturé (¢ / m ³) |
| 15 | -5 | 65136 | 325680 | 319214 | 1,0 |
| 18 | -2 | 65136 | 130272 | 319214 | 0,4 |
| 19 | -1 | 65136 | 65136 | 319214 | 0,2 |
| 20 | 0 | 65136 | 0 | 319214 | 0,0 |
| 21 | 1 | 65136 | -65136 | 319214 | -0,2 |
| 22 | 2 | 65136 | -130272 | 319214 | -0,4 |
| 25 | 5 | 65136 | -325680 | 319214 | -1,0 |

15 **5 MODALITÉS D'APPLICATION**

16 L'application des propositions incluses dans ce document serait effectuée à la suite de la
17 réception d'une décision favorable de la Régie de l'énergie quant aux modifications proposées
18 au traitement de l'inventaire pour le service de fourniture de gaz naturel à prix fixe.

1 Le solde résiduel accumulé à cette date dans le compte de frais reportés serait transféré au
2 compte de dévaluation d'inventaire dans le mois suivant la réception de la décision tarifaire. Par
3 la suite, le mécanisme normal d'ajustement d'inventaire ventilerait la somme sur les volumes
4 des douze mois subséquents.

5 La variation de la valeur du gaz de réseau détenu spécifiquement pour les clients au service de
6 fourniture à prix fixe serait également transférée mensuellement dans le compte de dévaluation
7 d'inventaire à partir du mois suivant la réception de la décision tarifaire.

8 De plus, advenant une décision favorable, Gaz Métro devra modifier les *Conditions de service*
9 *et Tarif « Ajustements reliés aux inventaires – Entente de fourniture à prix fixe »*. Comme le
10 mode de calcul des ajustements reliés aux inventaires proposé pour les clients engagés dans
11 une entente de fourniture à prix fixe est le même que pour les autres services du distributeur,
12 Gaz Métro propose de supprimer l'article 15.1.2 et de transférer les informations pertinentes
13 aux applications particulières des ententes à prix fixe à l'article 15.1.1. Cet article pourrait ainsi
14 se lire comme suit :

15 « **15.1.1 SERVICES DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL, DE GAZ DE**
16 **COMPRESSION, ~~ET~~ DE TRANSPORT ET ENTENTES DE FOURNITURE À**
17 **PRIX FIXE**

18 *Lorsque applicable, les ajustements reliés aux inventaires de fourniture de gaz naturel, de*
19 *gaz de compression, ~~et~~ de transport ainsi que des ententes de fourniture à prix fixe,*
20 *peuvent varier mensuellement. Ils sont calculés individuellement par client, selon le profil*
21 *de consommation du client après application, le cas échéant, de la transposition des*
22 *volumes, telle que décrite au tarif d'équilibrage, sauf pour les clients au service de*
23 *distribution D₁ pour qui les ajustements sont calculés selon le profil de consommation de*
24 *l'ensemble de la clientèle assujetti à ce tarif.*

25 *Lorsqu'un client cesse d'utiliser le service de fourniture de gaz naturel, de gaz de*
26 *compression ou de transport du distributeur, il peut en résulter un solde d'ajustement relié*
27 *aux inventaires que le client doit payer au, ou recevoir du, distributeur. Il peut aussi en*
28 *résulter un solde d'inventaire de fourniture de gaz naturel, de gaz de compression ou de*
29 *transport que le client doit acheter du distributeur. Ces soldes sont calculés*
30 *individuellement par client, selon le profil de consommation du client après application, le*
31 *cas échéant, de la transposition des volumes, telle que décrite au tarif d'équilibrage, et sont*
32 *facturés au client.*

1 *Lorsqu'un client contracte le service de fourniture de gaz naturel, de gaz de compression*
2 *ou de transport du distributeur, il peut en résulter un solde d'inventaire de fourniture de gaz*
3 *naturel, de gaz de compression ou de transport que le distributeur doit acheter du client.*
4 *Ce solde est calculé individuellement par client, selon le profil de consommation du client,*
5 *et est payé au client.*

6 *Lorsqu'un client s'engage auprès du distributeur dans une entente de fourniture à prix fixe*
7 *approvisionnée par un fournisseur spécifique, il peut en résulter un solde d'ajustement relié*
8 *aux inventaires de fourniture de gaz naturel et de gaz de compression que le client doit*
9 *payer au, ou recevoir du, distributeur. Le solde d'ajustement relié aux inventaires qui doit*
10 *être payé par le client sera réparti également sur une période de 12 mois.*

11 *Les ajustements reliés aux inventaires ne s'appliquent pas aux volumes retirés en vertu de*
12 *contrats de « gaz d'appoint concurrence » ou de « gaz d'appoint pour éviter une*
13 *interruption.*

14 **15.1.2 ENTENTE DE FOURNITURE À PRIX FIXE**

15 ~~*Nonobstant ce qui précède, le client qui est engagé auprès du distributeur dans une*~~
16 ~~*entente de fourniture à prix fixe approvisionnée par un fournisseur spécifique se verra*~~
17 ~~*facturer un ajustement distinct pour le service de fourniture de gaz naturel pour tenir*~~
18 ~~*compte :*~~

19 ~~*1^o des coûts reliés au maintien de ces inventaires; et*~~

20 ~~*2^o des intérêts cumulés sur le compte de frais reportés relié à la différence cumulative*~~
21 ~~*de prix entre les prix fixes convenus aux ententes et les prix variables de fourniture*~~
22 ~~*de gaz naturel et du gaz de compression du distributeur au moment de l'application*~~
23 ~~*de ces ententes.*~~

24 ~~*L'ajustement est calculé individuellement par client, selon le profil de consommation du*~~
25 ~~*client après application, le cas échéant, de la transposition des volumes, telle que décrite*~~
26 ~~*au tarif d'équilibrage sauf pour les clients au service de distribution D₁ pour qui l'ajustement*~~
27 ~~*est calculé selon le profil de consommation de l'ensemble de la clientèle sous entente de*~~
28 ~~*fourniture approvisionnée par un fournisseur spécifique à prix fixe et assujetti à ce tarif.*~~

29 ~~*Lorsqu'un client s'engage auprès du distributeur dans une entente de fourniture à prix fixe*~~
30 ~~*approvisionnée par un fournisseur spécifique, il peut en résulter un solde d'ajustement relié*~~
31 ~~*aux inventaires de fourniture de gaz naturel et de gaz de compression que le client doit*~~
32 ~~*payer au, ou recevoir du, distributeur. Le solde d'ajustement relié aux inventaires qui doit*~~
33 ~~*être payé par le client sera réparti également sur une période de 12 mois. »*~~